



DÉCISION DEC_2025_094
CL - CONTRAT "MARCEL ET SON ORCHESTRE"

Le Maire de la Ville de Hem,

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL/2020/DG/4 du 23 mai 2020 portant délégation d'attribution dudit Conseil à Monsieur le Maire,

Vu la représentation « MARCEL ET SON ORCHESTRE» proposée par le Bureau des Spectacles le Vendredi 19 Décembre 2025 à la salle de spectacle le Zéphyr, 11 rue du tilleul à Hem,

DECIDE

Article 1 : De signer un contrat de cession de la représentation susmentionnée pour un montant de 18 462,50€

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Villeneuve d'Ascq sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.